

PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE ORDINAIRE PAR VISIOCONFÉRENCE DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 30 avril 2020 à 10 h 00  
au siège de la Communauté situé au  
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Valérie Plante, présidente

M. Robert Beaudry	Mme Suzie Miron
M. Pierre Brodeur	M. Martin Murray
M. Pierre Charron	M. Jérôme Normand
M. Yves Corriveau	M. Sylvain Ouellet
M. Martin Damphousse	Mme Sylvie Parent
M. Marc Demers	M. Richard Perreault
Mme Chantal Deschamps	M. Guy Pilon
Mme Aline Dib	Mme Magda Popeanu
M. Benoit Dorais	M. Giovanni Rapanà
Mme Christine Gosselin	M. Edgar Rouleau
M. Yannick Langlois	M. Guillaume Tremblay
M. François Limoges	Mme Maja Vodanovic
Mme Lise Michaud	

**N'ONT PU ASSISTER**

M. Normand Marinacci et M. Beny Masella

---

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine Morissette, assistent à l'assemblée.

---

La convocation a été transmise le 23 avril 2020.

---

L'assemblée est déclarée ouverte par la présidente à 10h05

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

---

**PRÉSENTATIONS**

- État du service 2-1-1- présentation par madame Pierrette Gagné ;

**MOTS DES PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS ET DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE**

Commentaires de M. Stéphane Williams, président de la Commission du logement social :

- M. Stéphane Williams présente les mesures de la Commission afin d'appuyer le logement social dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et de la relance qui suivra.

Commentaire de M. Jérôme Normand, président de la Commission de l'aménagement :

- M. Jérôme Normand, fait l'état du mandat que la Commission s'est vu confié afin de proposer un aménagement du territoire mieux adapté aux enjeux de santé publique dans un contexte d'épidémie ou de pandémie.

Commentaires de M. Aram Elagoz, président de la Commission en environnement :

- M. Aram Elagoz fait l'état de deux mandats que la Commission s'est vu confiés, un étant sur la modification de l'actuelle réglementation métropolitaine sur l'assainissement de l'air visant à encadrer la cuisson au bois sur le territoire de l'agglomération de Montréal et l'autre mandat étant de tenir une consultation publique sur un projet de modification sur le Règlement sur l'assainissement de l'air.

Commentaires de M. Pierre Charron, président du Comité consultatif agricole :

- M. Pierre Charron, fait l'état de l'avancement des travaux sur l'élaboration d'un plan métropolitain de développement agricole (PMDA).

Commentaires de Mme Doreen Assaad, présidente de la Commission du développement économique :

- Mme Doreen Assaad, fait l'état de l'avancement des travaux sur le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) ainsi que sur le Plan métropolitain de développement économique (PMDE) dans le contexte de la pandémie sur la COVID-19.

COVID-19

- Maintenir la compétitivité et l'attractivité du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal;

INONDATIONS

- Surveillance des inondations : Déploiement et opérationnalisation du réseau métropolitain de stations de mesures des niveaux d'eau

---

CC20-012

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

---

CC20-013

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE TENUE LE 27 FÉVRIER 2020

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu d'adopter, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 février 2020.

---

CC20-014 COVID-19 : MESURES POUR MAINTENIR LA COMPÉTITIVITÉ ET L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE DE LA CMM

Vu la recommandation numéro du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-078 adoptée à sa séance du 24 avril 2020,

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu d'adopter le document intitulé *COVID-19 : mesures pour maintenir la compétitivité et l'attractivité du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal*, de convoquer, dans les plus brefs délais, une réunion du conseil pour y intégrer les mesures en transport collectif du conseil d'administration de l'Autorité régionale de transport métropolitain qui seront adoptées le 1<sup>er</sup> mai 2020 et de mandater le directeur général à poursuivre les discussions pour assurer la mise en place des mesures recommandées incluant une démarche conjointe de la Communauté et de l'Autorité pour le transport collectif.

---

CC20-015 APPUI À LA DEMANDE DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS POUR L'OBTENTION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL DE FONDS DE FONCTIONNEMENT D'URGENCE

Vu la recommandation numéro du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-079 adoptée à sa séance du 24 avril 2020,

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu d'appuyer la Fédération canadienne des municipalités afin que le gouvernement du Canada fournisse aux municipalités du Canada des fonds de fonctionnement d'urgence d'au moins 10 milliards de dollars dont au moins 7,6 milliards de dollars devraient être versés en affectations directes aux municipalités (incluant une bonification pour les municipalités devant assurer l'isolement et le bien-être des populations vulnérables), tandis que 2,4 milliards de dollars seraient versés en plus aux municipalités qui exploitent des réseaux de transport collectif.

---

CC20-016 RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DE L'AUDITEUR

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Dépôt, conformément à l'article 208 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, du rapport financier et du rapport de l'auditeur pour l'exercice financier 2019.

---

CC20-017 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu de déterminer que le rapport de la présidente sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur de la Communauté exigé par la loi soit diffusé par la publication de celui-ci sur son site Internet et qu'une copie soit transmise à toute personne qui en fait la demande.

---

CC20-018 MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES COMMISSIONS EN TEMPS DE FORCE MAJEURE

Vu la recommandation numéro du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-075 adoptée à sa séance du 16 avril 2020,

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2020-82 modifiant le Règlement numéro 2006-36 constituant les commissions permanentes de la Communauté afin que dans une situation jugée exceptionnelle et avec l'autorisation du président de la commission, un membre d'une commission qui ne se trouve pas sur les lieux d'une séance peut y participer par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication.

De donner un effet rétroactif à ce règlement afin de valider la tenue des réunions des commissions et du comité consultatif agricole à compter du 13 mars 2020.

---

CC20-019 MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LE COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE EN TEMPS DE FORCE MAJEURE

Vu la recommandation numéro du comité exécutif sous la résolution numéro CE20-076 adoptée à sa séance du 16 avril 2020,

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

Il est résolu d'adopter le Règlement numéro 2020-83 modifiant le Règlement 2004-27 constituant le Comité consultatif agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal afin que dans une situation jugée exceptionnelle et avec l'autorisation du président du comité, un membre du Comité qui ne se trouve pas sur les lieux d'une séance peut y participer par l'intermédiaire d'un moyen électronique de communication.

De donner un effet rétroactif à ce règlement afin de valider la tenue des réunions des commissions et du comité consultatif agricole à compter du 13 mars 2020.

---



#### Documents déposés

- Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 26 mars 2020 ;
- Liste des contrats au 22 avril 2020 ;
- Document de l'INSPQ concernant les mesures de prévention de la COVID-19 pour l'ouverture sécuritaire des jardins communautaires.

---

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 12h13.

Les résolutions numéros CC20-011 à CC20-019 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Valérie Plante  
Présidente

---

Tim Seah  
Secrétaire

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 30 avril 2020

Période de questions des citoyens

**NOM**

**SUJET DE L'INTERVENTION**

M. Lucien Pigeon, citoyen

Publication des enregistrements des séances du  
Conseil au public.

M. Bruce Walker, STOP

Assainissement de l'air.